



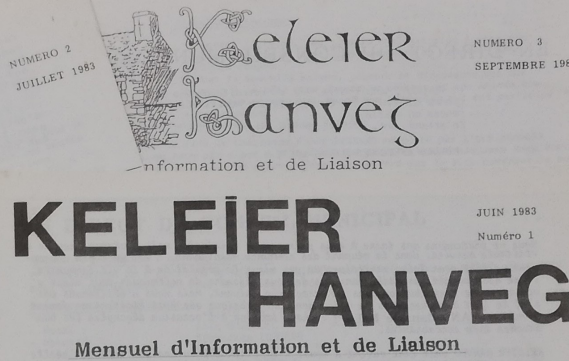
Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet - Août 2023 n°342

1^{er} numéro
en juin
1983 !



LE MOT DU MAIRE

Depuis maintenant deux mois, la nouvelle équipe municipale est en place. Les Hanvécois et Les Hanvécoises ont élu 15 conseillers et la majorité m'a confié l'honneur et la redoutable charge de diriger la Commune pendant les prochaines années.

Les premières réunions du Conseil Municipal se sont déroulées en présence de nombreux assistants. Ceci révèle l'intérêt que portent les habitants de la commune à la bonne marche des affaires.

Les diverses commissions ont été constituées en respectant la représentation proportionnelle des membres du Conseil. Les commissions extra-municipales ont accueilli toutes les personnes volontaires.

Les élections étant passées, les querelles doivent cesser et les polémiques entretenues par une certaine feuille distribuée deux reprises récemment, n'apportent rien de concret au bon fonctionnement des institutions communales. Nous n'avons pas de temps à perdre dans des disputes stériles.

MENSUELLEMENT VOTRE

"KELEIER HANVEC" (les nouvelles de HANVEC) s'incarne avec ce mois de juin 1983 son premier numéro. Une entrée en scène, une première, c'est toujours important : on s'agit de tester, on s'agit de s'essayer, on a tout de suite ses partisans et ses détracteurs. On s'agit bien sûr qu'on se lance ainsi qu'on ne peut pas faire l'unanimité, mais comme bon travailleur, on essaie de faire le mieux possible.

Déjà baptisés, avant même que nous ayons l'honneur de vous l'annoncer et avec quelques précipitations : "M.I.L.", Mensuel d'Information et de Liaison, il parviendra dans chaque foyer Hanvécois au début de chaque mois dans les soins de votre facteur. Précisons tout de suite qu'il en coûtera "rien" par an à la Commune en frais de P.T.T. pour que chacun reçoive chez lui l'information qu'il peut en attendre sans être tenu au courant de ses comptes.

> Edito du maire



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,

Notre journal communal, le Keleier, a quarante ans et d'emblée j'adresse mes sincères remerciements et toute ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui depuis le 1^{er} juin 1983 ont contribué à la vie de la communication communale hanvécoise.

Depuis 2018, c'est Morgane FIANT, chargée de communication à la mairie, qui assure la

structuration des colonnes du Keleier avec professionnalisme et avec beaucoup d'écoute des forces vives hanvécoises : associations, entreprises, collectivités... Merci Morgane !

Notre journal communal constitue l'un des piliers du « vivre ensemble » hanvécois. Vie municipale, activités associatives et économiques locales, histoire et patrimoine, informations pratiques rythment les pages du Keleier richement illustrées. La communication étant aujourd'hui de « l'instantané », le Keleier est associé à notre site web, notre page Facebook et l'application « Mon Village ». Notre objectif : informer la population hanvécoise le plus efficacement possible !

Nous entrons dans la période estivale et j'en profite pour aiguïser votre pleine vigilance sur les risques possibles en fonction de la météo à venir : risque incendie, sécheresses... N'oubliez pas les bons gestes !

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Yves CYRILLE

> Médiathèque

Horaires d'été :

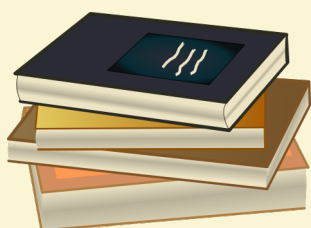
Les mercredis : de 16h à 18h

Les samedis : de 10h à 12h

Fermeture estivale de 3 semaines : du 1^{er} au 20 août

Bourse aux livres :

Comme chaque année, retrouvez-nous à la médiathèque le **samedi 2 septembre de 9h30 à 12h30** pour notre traditionnelle vente de livres « désherbés ».

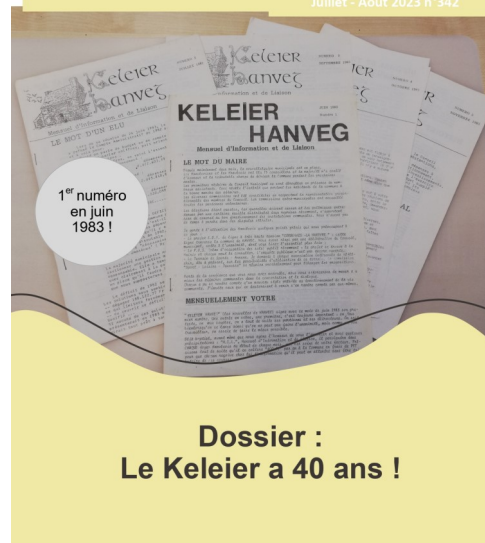


SOMMAIRE



Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet - Août 2023 n°342



Dossier :
Le Keleier a 40 ans !

■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	7
■ Portrait	9
■ Vie associative.....	10
■ La tribune des élus	13
■ Hanvec et vous	14
■ Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane FIANT, (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, Morgane FIANT, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 août
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> LE KELEIER A 40 ANS !

Un peu d'histoire :

Le BIC :

Le 1er numéro du *B.I.C. - Echos d'Hanvec* est paru le 20 avril 1977 : imprimé sur une feuille volante, il contenait 2 rubriques : *Hanvec Récemment* et *Hanvec bientôt*. Le temps certainement de trouver son rythme de croisière avec une sortie mensuelle à partir du mois de juin 1977 où de nouvelles rubriques apparaissent comme *Offres d'emploi*, *Travaux prévus* et des articles sur les fêtes associatives et paroissiales.

Les textes sont rédigés non sans humour :

LA DOULOUREUSE

La Cie des Eaux et de l'Ozone assurera à la mairie l'encaissement correspondant aux factures d'eau, le mardi 9 Août de 14h à 16h et le mercredi 10 de 10h à 12h, pour ceux qui ne se seraient pas acquittés d'une autre manière (domiciliation bancaire ou C.C.P., etc.)

B.I.C. du 26 juillet 1977

Après la parution de 59 numéros et les élections municipales du mois de mars 1983 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, le *B.I.C* est remplacé par le *Keleier Hanveg*.

Le Keleier :

En juin 1983 sort alors le premier numéro du *Keleier*. Un exemplaire de 2 pages rédigé de façon collégiale : le contenu est établi par la commission extra-communale de l'Information et des Suggestions et par la Comité de rédaction qui « est chargé d'y mettre la dernière main » et qui est composée d'élus : Jean-Jacques KERVELLA, Sébastien LUGUERN, Jean-Pierre CORVELER et Louis KERVELLA.

Ce nouveau bulletin communal a failli s'appeler le « *M.I.L. Mensuel d'Information et de Liaison* » mais le nom s'est finalement porté sur « *Keleier Hanveg* » ce qui signifie *les nouvelles de Hanvec*.

" KELETER HANVEG" (les nouvelles de HANVEC) signe avec ce mois de juin 1983 son premier numéro. Une entrée en scène, une première, c'est toujours important : on s'us teste, on s'us soupèse, on a tout de suite ses partisans et ses détracteurs. On sait bien lorsqu'on se lance ainsi qu'on ne peut pas faire l'unanimité, mais comme un bon travailleur, on essaie de faire le mieux possible.

Keleier n° 1 juin 1983

Le *Keleier* est alors distribué dans chaque foyer par le facteur pour un coût de 800 francs par an à la commune en frais postaux.

Déjà baptisé, avant même que nous ayons l'honneur de vous l'annoncer et avec quelques précipitations : "M.I.L.", Mensuel d'Information et de Liaison, il parviendra dans CHAQUE foyer Hanvécois au début de chaque mois, par les soins de votre facteur. Précisons tout de suite qu'il en coûtera "800 F." par an à la Commune en frais de PTT pour que chacun reçoive chez lui l'information qu'il peut en attendre sans être tributaire de 125 courses.

Keleier n° 1 juin 1983

Le saviez-vous ?

Les numéros du *Keleier* depuis 2009 sont consultables en ligne sur notre site internet :
<https://www.mairie-hanvec.fr/keleier-hanvec-le-bulletin-communal.php>

Il est possible de s'abonner au *Keleier* et de le recevoir par voie postale (les frais d'envoi sont à la charge de l'abonné) ou par mail. Pour cela, il suffit de s'inscrire auprès de la mairie.

Le *Keleier* s'étoffe alors de nouvelles rubriques et de nouvelles pages : 6 au total.

Dans ce numéro donc :

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous ce titre, vous trouverez non seulement la liste des différents points étudiés aux réunions du Conseil mais aussi et au besoin des comptes-rendus plus précis.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Chaque mois ces lignes sont celles des associations de HANVEC; elles vous feront connaître leurs calendriers et vous feront vivre leurs activités.

HISTOIRE ET TRADITIONS LOCALES

Vouloir parler d'histoire en si peu de place est presque une gageure mais espérons que les quelques éléments qui paraîtront dans cette rubrique permettront à tous de mieux découvrir HANVEC et par là-même d'apprendre à mieux se connaître. Si vous détenez quelques documents, si vous avez des connaissances historiques locales, cette rubrique vous est ouverte.

MILLE QUESTIONS, MILLE REPONSES

Nous vous proposons de publier ici tous les textes signés qui nous parviendront à la seule condition qu'ils ne mettent pas nommément qui que ce soit en cause.

SI CA PEUT VOUS ETRE UTILE

Une maison à louer, un objet qui vous manque, un autre à vendre ou à échanger, une adresse que vous recherchez, un service que vous proposez ... Toute la place nécessaire vous est accordée.

NOUS AVONS NOTE POUR VOUS

Etat civil . Bloc-notes . Memento ...

Keleier n° 1 juin 1983

Au fil des numéros, les hanvécois prennent peu à peu possession du *Keleier* et l'alimentent : les associations avec les animations à venir, les dates et heures des activités, les résultats de l'équipe locale le FC Hanvec (Football Club Hanvec) mais aussi les particuliers en alimentant la rubrique Petites Annonces ou en contant des anecdotes et autres histoires « d'autrefois » :

Rares sont les vieux Hanvécois qui ne se souviennent pas de LAÏC AR VERN. Il cumulait plusieurs fonctions, il était épicier, débitant de boissons, grainetier, receveur buraliste, dépositaire de "LA DEPECHE" et j'en oublie.

Dans ses moments perdus, LAÏC était également maître tonnelier et la soudure à l'étain n'avait aucun secret pour lui, LAÏC réparait tout, les brocs, les seaux, les lessiveuses, les casseroles, les cafetières, les lampes à pétrole etc....

Son arrière-boutique, couverte en tôles lui servait d'atelier, le grand marronnier jouxtant son lieu de travail fournissait aux enfants du bourg les projectiles pour importuner LAÏC qui maugréait devant son établi " a ga dara gisti moussoud " (encore les sales gosses). Ses cent kilos à déplacer l'empêchaient d'intervenir à temps pour chatier les importuns.

Keleier n° 20 juin 1985

Le saviez-vous ?

Le *Keleier* voyage : Quimper, Nantes, Saint-Nazaire. Il va même jusqu'en Occitanie ! En effet, l'un de nos abonnés « papier » réside dans le Tarn-et-Garonne : les nouvelles hanvécoises sous le soleil Toulousain !

Depuis le confinement et le Covid, nous expédions gratuitement des numéros du *Keleier* aux EHPAD des environs : des nouvelles hanvécoises pour nos anciens en maison de retraite.

Des modifications au fil des numéros et des années :

- A partir de 1995, le *Keleier* gagne progressivement des pages : de 6, il passe à 8 puis à 12 pages voire 16 selon les besoins.
- Puis à partir du mois de juillet 2005 (et le numéro 236), le *Keleier Hanvec* devient un bimestriel* : il est désormais composé de 14 pages. Il est toujours « fait maison » c'est-à-dire imprimé en mairie sur du papier classique et agrafé à la main.

* Petite confusion fréquente : Bimensuel = qui paraît 2 fois par mois

Bimestriel = qui paraît tous les 2 mois

- En mai-juin 2010, le numéro 265 est publié pour la première fois en 16 pages et sur papier glacé. L'impression est confiée à la SOFAG, imprimerie alors située au Faou. Il est alors édité en 950 exemplaires puis 1 100 avant de redescendre à 800 exemplaires.
- Le *Keleier* connaît par la suite quelques modifications et modernisation dans sa mise en page, principalement dues à la sensibilité des différentes personnes chargées de sa confection.



Les coulisses du Keleier

Depuis 2010, le Keleier est rédigé et mis en page par la chargée de communication au sein du service administratif. Comme pour toute publication communale, le maire est de facto le directeur de la publication. Il est responsable de la ligne éditoriale du bulletin bimestriel.

Vers le premier du mois précédent la parution, la trame est arrêtée. Elle est ensuite validée par le maire. Les articles sont choisis selon l'actualité de la commune, certaines infos sont ce qu'on appelle en journalisme « *des marronniers* » (= ce terme désigne les sujets qui reviennent chaque année, à la même période, dans les médias écrits ou audiovisuels) comme par exemple le dossier consacré au budget communal.

Nous recevons aussi des communications à relayer de la part de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) comme par exemple, les infos liées à la fermeture de la déchetterie l'an dernier; et des informations de la Préfecture comme, dans ce numéro, la vigilance incendie sécheresse pour cet été. Dans ces cas-là, il y a des éléments de communication, des logos, des photos à utiliser.

Pour les autres articles, notamment les brèves, leur contenu est souvent le fruit de retours et échanges avec les différents services de la commune : service périscolaire pour les rappels des inscriptions, service technique pour les travaux de voirie et des espaces verts, le service administratif pour les rappels réglementaires (pêche à pied, réglementation concernant le bruit, ...)

Les associations sont également invitées à communiquer leur actualité et événements : ils doivent fournir un texte d'une quinzaine de lignes avec ou sans photos pour le 15 du mois précédent la parution. Le date butoir est la même pour les particuliers qui souhaiteraient publier une petite annonce dans nos pages.

Une fois les articles rédigés et la mise en page terminée, le fichier du Keleier part à la relecture auprès du bureau municipal (= le maire, les adjoints et les conseillers délégués) et de la directrice générale des services. Et après correction des (quelques petites) fautes d'orthographe et autres petites erreurs de mise en forme, le fichier, appelé en terme journalistique « *le chemin de fer* », est envoyé à l'impression. Actuellement, nous imprimons nos Keleier auprès de Cloître Imprimeurs, basé à Saint-Thonan.

Le fichier est alors transformé en B.A.T. (= Bon à Tirer) qui doit être validé avant de partir sous les presses pour l'impression en 800 exemplaires.

Pour finir, les Keleier nous sont livrés par transporteur dans un délai d'une semaine. Ils sont par la suite dispatchés dans nos commerces, à la mairie, à la médiathèque et à Lanvoy par les agents communaux. Quant à la version numérique, elle est mise en ligne sur notre site internet.

Il ne vous reste plus qu'à profiter de ce moment de lecture ! Le Keleier est prêt pour 40 nouvelles années !

> Incendie et sécheresse

En 2022, la région a été touchée pas de nombreux incendies comme celui des Monts d'Arrée. Il a détruit aux portes de Hanvec plus de 2 858 hectares sur les communes de Brasparts, Commana, Botmeur et Saint Rivoal. Cela représente non seulement un danger pour la population mais aussi pour la biodiversité.

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Alors pour éviter que ces incendies se reproduisent, adoptons ensemble ces quelques gestes :

- ◆ Jeter ses mégots dans un cendrier, ne pas fumer en forêt
- ◆ Débroussailler autour de sa maison (surtout pour les habitations situées à côté d'une forêt, un bois...)
- ◆ Organiser ses barbecues chez soi, sur une terrasse et loin de végétations qui peuvent s'enflammer
- ◆ Réaliser ses travaux loin de la pelouse et des herbes sèches, prévoir un extincteur à portée de main en cas de départ de feu
- ◆ Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de son habitation



La sécheresse est également une des causes principales de nombreux incendies. Plusieurs départements sont en vigilance face à cette sécheresse.

L'eau est précieuse, nous devons l'économiser.

Ensemble adoptons les bons réflexes :

Dans votre maison :

- ◆ Utiliser l'eau de manière raisonnable et responsable
- ◆ Favoriser l'installation d'équipements ménagers économes en eau
- ◆ Surveiller les fuites d'eau

Dans votre jardin :

- ◆ Ne pas laver sa voiture
- ◆ Utiliser des récupérateurs d'eau
- ◆ Ne pas arroser son jardin pendant les heures les plus chaudes
- ◆ Biner la terre afin de favoriser la pénétration de l'eau
- ◆ Faire du paillage afin de retenir l'eau et d'éviter son évaporation rapide



En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Pour se tenir informé du risque incendie et sécheresse, voici quelques liens utiles :

<https://meteofrance.com/meteo-des-forets>

<https://www.finistere.gouv.fr/Actualites>

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

> Vie municipale et intercommunale

> Réglementation concernant le bruit :

C'est le retour des beaux jours, pour en profiter dans le respect et le calme de notre voisinage, ensemble suivons la réglementation concernant le bruit :

- Je modère le bruit de mes appareils et outillages bruyants
- Je modère le bruit de mes appareils et instruments de musique
- Je veille aux aboiements de mon chien

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Rentrée scolaire 2023-2024

> Rappel délais inscription aux services périscolaires : cantine, garderie, centre de loisirs



Les services ont remis aux parents d'élèves inscrits aux services périscolaires, une fiche récapitulative contenant les informations nécessaires pour l'accueil des enfants en cantine, garderie et centre de loisirs. Ce document contient les informations concernant l'enfant (nom, prénom, coordonnées des parents, allergies ou soins particuliers, ...) qui sont déjà répertoriées au sein du service périscolaire. Ces fiches, avec les modifications éventuelles, sont à déposer en mairie avant le 07 juillet. Elles sont nécessaires à la réinscription de votre – vos enfant-s.

Pour les nouveaux élèves, une fiche de renseignement unique est à compléter et à déposer en mairie accompagnée le cas échéant d'un mandat de prélèvement dûment rempli. Ce document, ainsi que le règlement enfance est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.mairie-hanvec.fr/inscription-reglement-et-tarifs.php>.

Vous pourrez ensuite inscrire votre enfant en ligne via le portail famille (<https://portail.berger-levrault.fr/MairieHanvec29460/accueil>) aux différents services : cantine, garderie, centre de loisirs.

> Inscription aux transports scolaires



Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide

Les inscriptions aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo pour l'année 2023-2024 sont ouvertes, elles se font en ligne : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires>

La date limite d'inscription est fixée au 17 juillet 2023. Attention, pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site BreizhGo.bzh une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux interrogations des familles concernant l'inscription scolaire. Elles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi

au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Les familles paieront pour l'ensemble de l'année scolaire 120 € pour les 1^{er} et 2^{ème} enfants transportés sur le réseau BreizhGo puis 50 € pour le 3^{ème}. La gratuité s'appliquera à partir du 4^{ème} enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90 € pour être transportés en car et en bateau et paieront 120 € pour être transportés en train.

> Retour sur la cérémonie du 04 mai

Le jeudi 4 mai dernier, nous recevons la 3^{ème} compagnie d'instruction, 122^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin pour la cérémonie de présentation au drapeau. La promotion compte environ 150 élèves gendarmes en provenance de toute la France. La moyenne d'âge de cette promotion est de 23 ans. Ils sont rentrés à l'école en septembre et connaîtront leur affectation en juillet / août en fonction de leur classement aux examens de fin d'année.



Après la présentation au drapeau, les élèves ont défilé dans le centre-bourg. Discours officiels et un café-gâteaux ont clôturé cette belle matinée. Un grand merci au Général Devy, commandant l'école de gendarmerie de Châteaulin, aux officiers instructeurs et aux élèves gendarmes pour cette belle cérémonie. Merci aux élèves des 2 écoles, aux élus et à l'UNC de Hanvec pour leur participation.

> Opération Ici commence la mer



Le mercredi 14 juin, les enfants du centre de loisirs ont assisté à une intervention de l'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne). L'EPAGA, créé en 2008, est une structure publique compétente pour mettre en œuvre des actions de gestion quantitative et qualitative des ressources naturelles aquatiques (eau, faune et flore) du bassin versant de l'Aulne.

La commune de Hanvec, a donc voulu sensibiliser les enfants à la pollution des milieux aquatiques et au temps de dégradation des déchets dans le milieu naturel en leur présentant l'opération « **Ici commence la mer** ». Norah Abot, de l'EPAGA, a expliqué aux enfants du centre de loisirs quel chemin prenait tous ces déchets. Afin qu'ils ne finissent pas dans la mer, elle leur a montré, à l'aide d'une grande maquette, le parcours que prenaient les déchets jetés dans la rue.

> CAPLD

Depuis un an et demi, la CAPLD propose un service de conseil numérique pour vous accompagner dans votre maîtrise de l'ordinateur, de la tablette ou du smartphone. Vous pouvez participer à des ateliers numériques gratuits qui sont dispensés au sein des communes du territoire de la CAPLD. Chaque atelier se compose de trois séances de deux heures organisées autour d'une thématique.

Au mois de juin, 7 Hanvécois se sont rendus en mairie le vendredi après-midi afin de participer à l'atelier axé sur le thème : « **Gérer ses applications et ses fichiers sur son appareil tactile.** »

Les objectifs ? Savoir installer et désinstaller des applications de façon sécurisée, organiser les icônes, gérer l'affichage des notifications selon ses critères, gérer le stockage des fichiers personnels téléchargés et comprendre le fonctionnement de l'application dédiée.

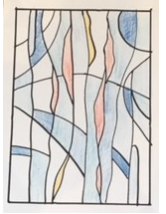
Christopher Dewaeghemaeker, conseiller numérique qui anime les ateliers, proposera à nouveau un stage en mairie de Hanvec le mardi 8 août de 9h30 à 11h30. La thématique ? « **Je crée mes itinéraires de ballades/ randonnées avec l'appli IGN'Rando** »

Si vous êtes intéressé-e-s par l'atelier, il suffit de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.



> Brèves

Rénovation de l'ossuaire. Elle se poursuit avec la **création de vitraux** pour la façade. Actuellement une vitrailliste travaille sur le remplacement des fenêtres basiques actuelles par des vitraux de style moderne. Si vous souhaitez soutenir ce beau projet, vous pouvez adresser vos dons via la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/lossuaire-de-lenclos-de-leglise-dhanvec>



Restos du Cœur : ça continue même en été ! Le centre itinérant des **Restos du Cœur** continuera de stationner tous les mercredis matins de 10h à 12h devant la salle du temps libre, à côté de la salle Anne-Péron pour une aide au numérique et une épicerie sociale. C'est confidentiel et bienveillant.

Les Restos du Cœur **recherche des bénévoles à Hanvec** (1/2 journée par semaine) pour la distribution alimentaire et l'accueil des familles. Contact : François Brissy - ad29.centre-itinerant@restosducoeur.org ou Tél : 06 45 31 14 61

CCAS. Au vu du succès de l'an dernier, le CCAS réfléchit à remettre en place **l'opération fioul** de l'automne dernier. Date et modalités seront communiquées dans le prochain Keleier.

L'association des membres de l'ordre du Mérite agricole, (Amoma 29), a promu le 6 avril dernier, Marie-Claude Morvan, ancienne exploitante en polyculture et élevage laitier, ancien maire et maire honoraire de Hanvec, au titre de **chevalier de l'ordre du Mérite agricole**. Elle compte parmi les quinze promus du début d'année 2023. Toutes nos félicitations !



> Portrait

Si vous souhaitez apparaître dans cette nouvelle rubrique, merci de nous contacter par mail à l'adresse : keleier@mairie-hanvec.fr. La seule condition : que votre entreprise ou exploitation soit basée à Hanvec.

Portrait de Tatiana VINCENT—Dermo Zou Beauty



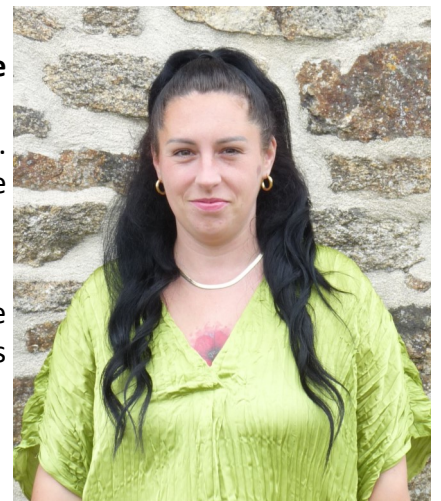
Depuis combien de temps êtes-vous installée à Hanvec ?

Nous nous sommes installés en octobre 2022. La création de mon entreprise est récente : le 25 mai 2023 !

Quelle est votre activité ?

Je viens d'ouvrir à mon domicile un salon de beauté « Dermo zou Beauty ». Je propose une vingtaine de soins et services différents :

- Beauté du regard : rehaussement et pose d'extension de cils
- Dermographie sourcils et bouche
- Soins pour la peau : plasma lift de la peau pour un effet tenseur du visage qui atténue notamment les rides, nanoneedling pour un nettoyage en profondeur avec application de sérums adaptés
- Séances lipocavitation radio fréquence : ultrasons visant à diminuer les graisses et/ou cellulite favorise le phénomène de cavitation
- Massage drainant lymphatique : réactive la lymphe, vise à évacuer les toxines et à permettre de soulager les maux intestinaux, jambes lourdes, rétention, etc
- Onglerie avec différentes techniques comme la pose de vernis/ semis permanent, gels, ...



J'ai fait le choix d'ouvrir mon salon à mon domicile afin de conserver un cadre intimiste et chaleureux. Cela contribue encore plus au bien-être de mes clientes. Les soins que j'effectue participent non seulement à un renforcement du bien-être physique et à l'entretien du corps mais cela joue également sur le bien-être moral.

Je souhaite faire appel à vos services. Comment vous contacter ?

Je travaille uniquement sur rendez-vous par téléphone ou via les réseaux sociaux. Vous pouvez soit me laisser un message soit prendre directement rdv en ligne.

07 82 31 21 09 Facebook : Dermo Zou Instagram : Dermo_zou_beauty

> VIE ASSOCIATIVE

> Association du Plan d'eau de Lanvoy

La cale de Lanvoy n'est pas une poubelle !
Les restes de plats de langoustines, de coquilles St Jacques, d'huîtres, de crabes, de poissons sont trop souvent jetés au pied de la cale de Lanvoy. Certes la pollution n'est que visuelle mais pour le plaisir de tous, merci de respecter la propreté des lieux.

Le bureau des plaisanciers de l'ADPL



> AMCO

Le circuit de voitures radiocommandées de l'Auto Model Club de l'Ouest vous annonce de grands événements cet été. ZA de Bel Air à HANVEC (circuit Top Atlantique au bord de la voie express).



A ne pas manquer :

Les 08-09 juillet : Course de **Ligue de Bretagne** sur la grande piste bitume.

Les 19-20 Août : **Grand prix AMCO** avec roulage sur nos 4 pistes, tout-terrain et bitume.

Les 25-26-27 Août : **MCD International Cup** sur les grandes pistes 1/5^{ème}, tout-terrain et bitume.



Retrouvez-nous sur : www.amco29.fr

<https://m.facebook.com/automodelclubdelouest/>



> Club temps libre

Ensembles avec les jeux de sociétés

Au Club Temps Libre, nous pratiquons le mardi : le jeu de tarot et le jeudi : le tramnot, le scrabble et les dominos. Nous possédons un jeu de Duamino. Nous voudrions ouvrir un soir de la semaine à une cession jeux de société ouverte à toutes et tous y compris aux mineurs accompagné-e-s; avec en support, de nouveaux jeux et ceux déjà existants. Le lieu de ces rencontres est la salle du temps libre, située près de la salle Anne-Péron. Le début de cette cession serait à la rentrée 2023, en septembre.

Si vous êtes intéressé-e-s par cette initiative, vous pouvez nous contacter :

au 02 98 21 91 07 (demander Berthe) ou au 02 90 82 05 98 (demander Philippe) ou au 02 98 21 92 68 (demander Marianne). Vous pouvez laisser un message, nous vous recontacterons. Vous pouvez également

envoyer un mail à l'adresse : ber.autret@laposte.net

La cotisation à cette soirée serait de 20 € pour l'année : ceci comprendrait l'assurance pour la mise à disposition de la salle (fédération mouvements) et permettrait l'acquisition de nouveaux jeux.

Nous sommes ouverts à toutes propositions et idées; le but premier étant de permettre à tous de se rencontrer et de passer un bon moment ludique et convivial, ensemble.



> Club de pétanque Hanvec-Le Faou

Samedi 5 août et dimanche 6 août - Fête de la Pétanque au boulodrome de Hanvec. Concours ouvert à tous. Limité à 100 équipes/concours.

Samedi 05/08 à 14h : Doublettes Féminines et Triplettes Masculins - inscriptions sur place

Dimanche 06/08 : à 9h : Têtes à Têtes et à 14h : Doublettes -

Inscriptions t.a.t. : 4 € et doublettes : 8 €- A faire uniquement par courrier à Mr Le Ru Vincent- 16 cité Toul Ar Hoat-29590 Le Faou.

> MAM île ô sens

La fin de l'année arrive à grand pas. Un bilan très positif pour cette année écoulée avec de beaux projets réalisés : Eveil musical, médiation animale, médiathèque, Ehpad, sorties nature ... De quoi bien s'éveiller au monde qui nous entoure.

L'année prochaine sera encore très riche, nous continuons bien sûr l'éveil musical avec Steven, nouvel atelier de biblio sensorielle et LSF avec "C'est signé Claire", toujours les p'tites visites de Clowne Ciboulette, les sorties natures et immersion en forêt, les bébés lecteurs ... et bien d'autres projets en cours d'élaboration.

Pour clôturer l'année, nos petits ont bien répété pour offrir à leurs parents un petit spectacle de comptines ! Ils seront accompagnés par Steven à la musique et Clowne Ciboulette pour le côté facétieux afin d'offrir aux familles un beau moment de partage. Merci à tous car tout

cela est rendu possible grâce à vos participations à nos diverses actions. La récupération de ferraille a lieu toute l'année, avec une journée consacrée en novembre. N'hésitez pas à nous appeler, nous pouvons stocker.



> Local jeunes



Deux dimanches où les jeunes ont pu profiter du beau temps à la plage de Saint-Nic en mai et dernièrement au Park Aquafun à Ty Colo sur Saint-Renan. Ils ont été ravis de pouvoir se retrouver. La prochaine et dernière sortie prévue est un Laser Tag à Saint-Renan le 2 juillet.

Plusieurs opérations ont permis de récolter des fonds. Nous tenons d'ailleurs à remercier les personnes qui ont participé à notre dernière **vente de Rougail saucisses** qui a été un régal pour nos papilles ! Pour les futurs 6^{èmes} retrouvez-nous à la rentrée pour également profiter de ces dimanches entre jeunes.

Pour tout renseignement : localjeuneshanvec@gmail.com

> APEL

La kermesse de l'école Sainte Jeanne D'Arc

Une nouvelle année scolaire qui approche de son terme. Une belle année pendant laquelle les enfants ont pu profiter tant des temps d'études que des temps de détente grâce aux travaux effectués et au mobilier ajouté. Merci à l'APEL et à l'OGEC pour toutes ces évolutions.

Ces mêmes associations ont également permis aux petits comme aux grands de profiter de belles sorties : spectacle musical à Landerneau pour tous les élèves, journée nature à Moulin Mer pour les GS, voyage à Paris pour les CM1/CM2, ...

Pour bien finir cette année, l'APEL propose encore quelques moments de partage.

Tout d'abord ce dimanche 25 juin se tiendra la traditionnelle Kermesse. Les familles des élèves ainsi que ceux qui souhaitent partager un après-midi convivial seront chaleureusement accueillis dans les cours de l'école. Au programme :

tombola avec une trentaine de lots à gagner et des tickets en vente sur place ; activités diverses pour tous les âges telles que pêche à la ligne, château gonflable, chamboule tout ; collation et de quoi se désaltérer.

Puis, pour bien finir l'année, les élèves et leurs parents seront conviés à un barbecue participatif le vendredi 7 juillet au soir. Apportez vos couverts et votre bonne humeur



> APE

L'APE Per Jakez Helias est heureuse de vous informer des diverses activités réalisées pour nos chers bambins sur ces 3 derniers mois d'école. Les dernières opérations menées de vente de pizza en partenariat avec Ty Fred au Faou, de vente de fouts personnalisés et de vente de tomates en partenariat avec l'Anse Verte à Hanvec (en cours jusqu'au 7 juillet) nous permettent de financer une partie de ces sorties.

Les activités piscine pour les élèves de la MS au CE2 se sont terminées en mai, les grands (CM1/CM2) ont, eux, pu s'initier au Kayak sur l'Elorn. Pour les maternelles, opération « plantation de patates » suite à la visite de la ferme de Raymond et sortie aux alentours de l'école pour création d'un bouquet champêtre. Enfin, ils se sont rendus aux Journées Musicales de France au Family à Landerneau. L'année scolaire s'est soldée par une sortie sur la barge de Moulin Mer.

Le projet PNRA avec animation au musée de la rivière à Sizun et visite de l'Abbaye du Relec voit le jour grâce, entre autre, à votre générosité lors de la vente de jouets organisée par les élèves. C'est également une sortie à Commana à l'allée couverte de Mougau-Bihan pour les CE1/CE2/CM1/CM2. Restons sur le thème des émotions avec la gourmandise en juin, CP/CE1 ont visité la chocolaterie à Pleyben.

Enfin, l'ensemble des enfants ont fêté la fin de l'année scolaire en nous présentant un spectacle sur lequel ils ont tous travaillé avec leur enseignant à l'issue duquel une petite restauration et buvette ont été proposées.

Nous en profitons pour souhaiter bon vent belle mer aux « grands » CM2 qui quittent l'école vers de nouvelles aventures, l'APE leur a remis un petit souvenir avant leur départ.

Un grand merci à tous pour votre générosité, votre bénévolat lors des opérations et à l'année prochaine !



> Hanvec 21

En mai et juin, HANVEC 21 a repris les **visites croisées de jardin** entre adhérents. L'occasion de discuter de nos pratiques et de nos solutions pour résister à la chaleur et au manque d'eau.

L'association a aussi organisé deux activités ouvertes à tous :

- **Un atelier de fabrication de savons** par saponification à froid. 12 personnes y ont participé, une soixantaine de savons ont été fabriqués. A l'heure où ces lignes sont écrites, ces savons terminent leur séchage et seront bientôt distribués aux participantes.
- **Une visite à TRIGLAZ** (centre de tri des poubelles jaunes) qui a réuni 19 personnes. Voici les 2 principaux enseignements de cette visite :



- Les poubelles jaunes sont dédiées à nos emballages. Un objet qui n'est pas un emballage NE doit donc PAS y être déposé. En effet, les objets indésirables perturbent le process et peuvent endommager les machines. Mais surtout, ils compliquent le travail des femmes et des hommes qui réalisent le tri final. Ce tri final est déjà particulièrement laborieux, n'y ajoutons pas de difficultés supplémentaires.

- L'emballage le plus facile à trier est celui dont on n'a pas besoin de se débarrasser ! Il faut donc chercher à limiter l'usage des emballages jetables en favorisant par exemple l'achat d'aliments peu emballés, peu transformés, l'achat de produits en vrac, le remplacement de produits d'hygiène liquides par des produits solides ...

Pour en savoir plus, ou prendre part à nos activités, vous pouvez envoyer un mail à hanvec21@gmail.com

> Dimerc'her



Du 12 au 26 juin, les artistes petits et grands ont exposé à la bibliothèque. On a pu y voir les dessins réalisés tout au long de l'année. Les enfants ont travaillé sur des thématiques d'aurores boréales, dessin d'animaux, à base de pastel, de fusain et d'aquarelle. Les adultes et ados ont exposé des œuvres de leur choix, chacun selon sa sensibilité a pu s'exprimer au travers de paysages, de dessin de bateaux, de mangas, aux feutres, en pastel, acrylique et aquarelle.

A venir :

- **Le samedi 02 septembre** : "VIDE DRESSING" - Vous pouvez déjà demander votre bon de réservation. 2 € le mètre pour les adultes - 1 € le mètre pour les enfants. Les professionnels ne sont pas admis. Priorité

aux Hanvécois. Petite restauration sur place. Entrée Gratuite

- **Le dimanche 03 septembre** : "FORUM D'INSCRIPTION" de 9h30 à 12h30 dans la salle Anne-Péron.

> La tribune des élus

> La liste majoritaire

Le journal communal fête ses 40 ans cette année, une étape importante pour cette publication locale qui a su faire une place importante dans la vie des habitants.

Depuis sa création en 1983, le journal a suivi l'évolution de la commune et de ses habitants en informant sur les événements, les projets, les initiatives et les réussites des hanvécois. Il a également été un moyen de communication privilégiée entre les habitants et les élus, permettant de faire part de leurs préoccupations et de leurs idées.

Au fil des années, le journal s'est modernisé mais a toujours gardé son objectif premier : être un lien entre les habitants et leur commune. En effet, en publiant des articles sur les réalisations des habitants de la commune, sur les associations ou sur les commerces, il permet de mettre en avant les réussites et les talents de chacun, et de valoriser la vie locale. D'ailleurs, en encourageant les habitants à participer à la vie locale, le Keleier peut aussi contribuer à réduire l'impact environnemental de la commune.

Avec le format papier, nous garantissons l'accès de tous à l'information. Le Keleier peut, bien sûr, être recyclé après lecture.

Cependant, si vous préférez le format numérique, vous pouvez le trouver sur le site de la mairie ou sur l'application « Mon Village ».

> La liste minoritaire

Le Keleier fête ses 40 ans. Dans un monde saturé d'informations, face à l'impact croissant des réseaux sociaux et à la défiance de nombreux citoyens, quel rôle peut-on attendre du bulletin d'information communal ?

A travers l'édito du maire et les différentes rubriques, il doit proposer une information sobre, honnête, de manière à présenter clairement la politique de la municipalité et le fonctionnement de la commune. Par la tribune des élus, il doit permettre la contradiction et donner la possibilité aux élus d'aborder les sujets qui impactent l'organisation des communes et la vie des citoyens. En donnant la parole aux associations, il doit entretenir les liens qui rassemblent les habitants et qui dynamisent la vie de la commune.

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à l'élaboration du Keleier.

> Jeux : sudoku

3					9	6		
	5			6	7			
9	8							7
	6	3	5		8			
			4		6	5	3	
	2						5	8
			6	1			4	
		4	2					7

n° 48552 - sudoku diabolique

Solution :

7	9	1	3	8	2	4	6	5
2	4	6	5	1	9	8	3	7
8	5	3	4	7	9	1	2	6

> HANVEC ET VOUS



> URBANISME

Permis de construire

Demandés :


QUERE Marcel – 2615 route de Lanvoy – construction abri de jardin

Accordés :

Mairie de Hanvec- place Henri Mazé- rénovation / restructuration de l'école

JOIN Cécile – 65 Kersamarec – extension habitation

> ANNONCES

 A partir du mois de septembre sur les communes de Hanvec, L'Hôpital-Camfrout et Le Faou :

- **Garde d'enfants** à domicile avant et après l'école. Le matin : se préparer et amener à l'école. Le soir : récupérer à l'école, faire le courrier et les devoirs jusqu'au retour des parents.
- Votre enfant tombe malade, besoin d'une personne à domicile le temps de vous organiser ? Appelez-moi au 06 42 78 52 29 - Danièle.

Emploi CESU / 12 € de l'heure



Taxi Boris

Taxi Boris vous accompagne dans tous vos déplacements privés, professionnels et médicaux. Quelle que soit votre destination, je suis à votre disposition 7/7j, 24/24h

- ◆ Transports médicaux (Taxi conventionné CPAM et toutes caisses)
- ◆ Transport gare, aéroport, ...

Contact : taxiboris@gmail.com ou 06 58 03 53 96



Nouveau à Hanvec :

Entreprise de nettoyage de vitres, vérandas, ainsi que divers services de nettoyage (gouttières, nettoyage des parties communes, nettoyage après chantier...)

Structure déclarée dans le secteur des services à la personne, ce qui vous permet de bénéficier de 50% du montant facturé en crédit d'impôts.

Contact : Cleanystère 06 60 20 45 77

Déclarations préalables

Demandées :

MARTORELL Robert – 2931 route de Lanvoy – isolation par l'extérieur

KERHOAS George – 66, bis route de la gare – grillage rigide vert

SIRE Rénaud (maraîcher) Bodrézal – tunnels

UDE Béatrice – 146 route de Lanvoy – changement de menuiserie

ROGEMONT M-F – 6, route de la gare – création d'un châssis de toit

LE CANN Marie – 58 moulin de Kerancuru – rénovation maison + changement portes vitrées

CHASSAGNE Vincent – 4, place du marché – modification couleur de fenêtre et rejointement

DENIS Marc – 82 chemin de Kerbellec – changement de menuiserie

OTOVO France et ROSADO Jean – 120 Goulaouren – panneaux photovoltaïques

VEY Charles – 55 Kerancuru – remplacement grillage

QUERE François – 6, route de la forêt du Cranou – panneaux photovoltaïques

GIESBERGER Gabriel – 12, bis route d'Irvillac – abri en bois

GRALL Denis – 42 route de la gare – réfection appenti

TEMPLIER Richard – 5, route de la gare – rénovation (menuiseries, isolation extérieure, ...)

Accordées:

JOIN Cécile – 65 Kersamarec – extension habitation

KERBOUL Gwaloe – 18, route d'Irvillac – création fenêtre de toit

FLODROPS Marion – 25, route d'Irvillac – serre

QUEINNEC Bernard- cité des anciens – division en vue de construire

HASCOËT Freddy – 18, route de la gare – démolition d'un muret

MARTORELL Robert – 2931 route de la gare – carport bois + isolation par l'extérieur

LE GRATIET Josia – 7, route de Kerliver – abri de jardin + édification d'une clôture

CHOPINAUD Hervé – 1, lot. Dorguen ar C'Hoat Huella – pergola sur terrasse

MEUNIER Stéphanie – 1, rue Eugène Boudin – construction garage bois

KERHOAS George – 66, bis route de la gare – grillage rigide vert

> LES CARNETS



Naissances :

Juliette SIBIRIL
Charles CORRE DE OLIVEIRA
Nelly PERROT - PASSEMARD

Recette de la tarte aux fraises sans cuisson

Une tarte aux fraises sans cuisson en 20 minutes, super facile à faire, peu d'ingrédients. Une base biscuits sablés bretons, de la crème fouettée mascarpone vanille, et des belles fraises... hanvécoises évidemment !

Liste des ingrédients :

- 200 g de biscuits sablés breton
- 50 g de beurre fondu
- 500 g de fraises
- 250 g de mascarpone
- 150 ml de crème liquide entière
- 1 cc de vanille en poudre ou sucre vanillé
- 50 g de sucre

Etapas de la recette :

1. Mixez les sablés breton au robot ou en écrasant avec un rouleau à pâtisserie pour obtenir une poudre, puis ajoutez le beurre fondu, mixez encore
2. Tassez cette préparation dans le fond de votre cercle ou moule à tarte (18 ou 20cm de diamètre), réservez au frigo
3. Fouettez le mascarpone, la crème et la vanille, bien froids, puis ajoutez le sucre lorsque le mélange épaissit. Vous devez obtenir une texture de chantilly bien ferme
4. Rincez les fraises, enlevez les queues et coupez les en 2 dans la longueur
5. Montez la tarte : garnissez le fond de tarte sans cuisson d'une couche de crème, puis disposez les fraises sur le dessus de la façon que vous préférez.



NUMÉROS
UTILES



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE
3237

CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr

CLIC de Daoulas
(Centre Local d'Informa-
tion et de Coordination)
02 98 85 99 08

ATD (Agence Tech-
nique Départemen-
tale) ex DDE
02 98 19 10 90

URGENCES DEN-
TAIRES À BREST
02 98 22 33 30

Eau du Ponant
(assainissement)
02 29 00 78 78

MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h

Fermeture au public tous
les mardis et jeudis
après-midi

Le 1^{er} samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances
scolaires :
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

MARCHÉ
Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940

VENTE AMBULANTE:
Pizza les mardis après-
midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

DÉCHETTERIE DE
DAOULAS
Été (1^{er} Mars au 31
Octobre) : de 9h à 12h et
de 14h à 19h.
Ouvert tous les jours
sauf dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Juillet - Août 2023

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 04 juillet : Bac vert



Mardi 11 juillet : Bac jaune

Mardi 18 juillet : Bac vert



Mardi 25 juillet : Bac jaune

Mardi 01 août : Bac vert

Mardi 08 août : Bac jaune



Attention Vendredi 18 août : Bac vert

Mardi 22 août : Bac jaune

Mardi 29 août : Bac vert

Mardi 05 septembre : bac jaune

Lundi 17 juillet : date limite d'inscription aux transports scolaires—BreizhGo.fr

Samedi 05 et dimanche 06 août : Fête de la pétanque au boulodrome de Hanvec organisé par la club de pétanque Hanvec-Le Faou—Ouvert à tous

Mardi 08 août de 9h30 à 11h30 : atelier numérique « Je crée mes itinéraires de balades/ randonnées avec l'application IGN'Rando » organisé par le conseiller numérique de la CAPLD—gratuit sur inscription en mairie

Du 1^{er} au 20 août : fermeture estivale de la médiathèque.

Du 31 juillet au 25 août inclus : fermeture du centre de loisirs

Samedi 02 septembre : Vide dressing organisé par l'association Dimerc'her à la salle Anne-Péron

Samedi 02 septembre de 9h30 à 12h30 : Bourse aux livres à la médiathèque de Hanvec

Dimanche 03 septembre de 9h30 à 12h30: Forum des associations organisé par l'association Dimerc'her à la salle Anne-Péron

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil de la mairie au 02 98 21 93 43 ou par mail à accueil@mairie-hanvec.fr



LE TRI
+ FACILE



CATALOGUE



BAC
DE
TRI